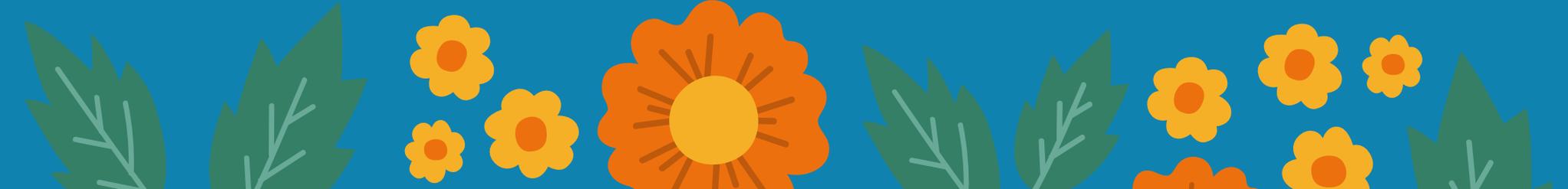




Projet pédagogique
NAM'Extra
Accueil Temps Libre
des Écoles communales de la Ville de Namur



NAM'Extra

Nos valeurs

p.3

Charte de bien vivre ensemble

p.17

Activités libres

p.4

Activités proposées

p.6

Respecter la planète

p.16.

Adoucir les transitions

p.15

Accueillir les émotions

p.7

Former pour bien encadrer

p.14

Soutenir pour mieux comprendre

p.8

Communiquer c'est comprendre

p.12

Aménager les lieux

p.11

Développer de saines habitudes

p.10



NAM'EXTRA

Entre la maison et l'école, « l'extrascolaire » constitue un espace-temps différent et complémentaire à la vie familiale et à l'école.

Assurer le bien-être, la santé et la sécurité des enfants accueillis dans un environnement serein et favorable à leur épanouissement est au cœur des missions de cet accueil, au sein des écoles communales, il porte le joli nom de "NAM'Extra", l'Accueil Temps Libre (ATL).

L'enfance est une période privilégiée pendant laquelle le bien-être et le développement harmonieux sont des objectifs prioritaires. Chaque enfant, de même que sa famille, doit pouvoir trouver dans son Accueil Temps Libre (ATL) un environnement accueillant, positif, respectueux et attrayant, dans lequel s'épanouir.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet éducatif des écoles communales tout en dessinant le contour d'un moment bien distinct. Même si l'accueil se situe à l'école, l'accueil, ce n'est plus l'école !

Le respect de soi, celui des autres et de l'environnement, l'équité, le partage, la solidarité, la bienveillance et la valorisation de la diversité sont les valeurs communes à la vie scolaire.

Alors quelle différence ? Le temps libre ! Prendre le temps ... être à l'écoute des besoins des enfants, leur offrir la liberté de pouvoir faire ou ne rien faire, de choisir en fonction de leurs besoins et de leurs envies dans un cadre bienveillant et sécurisant.



Nos Valeurs

Équité - Solidarité :
des Accueils qui donnent les mêmes chances à tous



Bienveillance-Respect:
des accueils qui mettent le bien-être de l'enfants au coeur de leurs actions

Autonomie - Liberté - Tranquilité:
des accueils qui s'adaptent au rythme de l'enfant



Respect de la planète:
des accueils qui s'inscrivent dans la transition écologique

Participation - Écoute:
des accueils participatifs et citoyens



Pour jouer, s'exprimer, manger, dormir, comprendre, explorer, expérimenter, choisir, bouger, se détendre, chercher des solutions aux problèmes rencontrés et aux conflits, et parfois pour ne rien faire du tout, il faut du temps. L'enfant a la liberté de choisir ses activités et le temps qu'il y consacre.

Les moyens mis en place permettent à l'enfant de s'épanouir à son rythme, dans différents domaines. Les accueillant·e·s soutiennent l'adaptation progressive de nouveaux et nouvelles venu·e·s à la vie au sein de leur groupe.

Du matériel est mis à disposition des enfants qui sont libres de s'en servir ou pas. Le Milieu d'Accueil est appelé à faire vivre aux enfants des expériences adaptées à l'âge de chacun·e tout en facilitant aussi les interactions entre les enfants d'âges différents en leur permettant de vivre des jeux libres et/ou des activités communes.

Les moments de tranquillité et de solitude de l'enfant lui permettent d'évoluer dans l'espace à son rythme, d'exercer sa créativité et/ou de récupérer. Ces pauses sont bénéfiques. Elles sont à distinguer d'une difficulté à s'engager dans le jeu.

Pour leur permettre de se situer graduellement dans le temps et dans l'espace, des repères sont proposés aux enfants, tels qu'un calendrier, des pictogrammes présentant les différentes aires de jeu...

Activités libres

A chacun son rythme



Les ateliers libres favorisent la curiosité, l'autonomie, la socialisation et la capacité à trouver des solutions aux problèmes rencontrés en jouant. L'enfant évolue librement à l'intérieur de certaines limites comme le respect des autres, du matériel et des consignes. C'est lui ou elle qui décide quand l'activité prendra fin. Un jeu en atelier libre peut se prolonger pour certains alors que, pour d'autres, particulièrement pour les plus jeunes, sa durée sera relativement courte.

Les accueillant·e·s ne s'attendent pas à ce que tous les enfants fassent toujours la même chose en même temps. L'enfant s'épanouit par l'exploration, l'interaction, l'observation, l'imitation et l'écoute.

Les accueillant·e·s les encouragent dans leurs propres initiatives et découvertes afin de garder intacte leur motivation naturelle. Le jeu se réalise dans un climat enjoué dans lequel la spontanéité, le plaisir, le rire, les taquineries, l'espièglerie et la créativité sont encouragés.

Le jeu constitue pour l'enfant l'instrument par excellence pour explorer son univers, le comprendre, le maîtriser. C'est un outil essentiel d'expression, de compréhension et d'intégration.





Activités proposées

En dehors et/ou en parallèle aux ateliers libres, des activités peuvent être proposées à l'ensemble du groupe. Elles sont intéressantes car elles sont liées aux intérêts ponctuels des enfants du groupe et elles offrent des choix. Par exemple, elles peuvent émaner d'une situation concrète : une nouvelle avancée spatiale qui soulève la curiosité. Les questions des enfants constituent une occasion à saisir pour explorer ce thème à travers des discussions concernant leur connaissances sur le sujet, des lectures interactives, des activités d'arts plastiques, etc. Elles peuvent également provenir d'un événement d'actualité (fête annuelle, saison etc.) ou être créées à partir des champs d'intérêt des enfants (les animaux de la ferme, les bateaux, etc.).

Se mettre en projet avec les enfants

Développer des projets c'est mettre à contribution les compétences et les connaissances des enfants qui collaborent entre eux et avec l'adulte. C'est planifier, partager, échanger des idées tout au long de leur réalisation jusqu'à leur consécration qui se vit comme une fête.

Ces activités sont lancées avec une mise en situation par les accueillant·e·s, elles/ils apportent un sapin dans le local, questionnent les enfants sur ce qu'ils connaissent des traditions de Noël, etc.) et la réalisation du projet intègre les suggestions des enfants (créer des boules et des guirlandes en papier, les peindre, façonner des étoiles avec des bouts de bois, etc.).

Elle est complétée par l'exposition des réalisations, le partage de ce qu'on a vécu ensemble et la fierté de son aboutissement.

Accueillir les émotions

Une écoute active



Les accueillant·e·s reçoivent les enfants avec ce qu'ils vivent et plus particulièrement leurs émotions. Elles/Ils les aident à les comprendre et à les exprimer. Parfois, simplement nommer ce que l'enfant ressent, lui permet de mieux l'accepter et le vivre. Toutes les émotions sont accueillies. Il faut aider l'enfant à les exprimer de manière socialement acceptable.

Tous les traits de tempérament ont des aspects positifs et négatifs selon le contexte dans lequel ils se manifestent. Par exemple, un enfant dont les réactions sont discrètes en situation de détresse ou de plaisir est perçu comme un enfant facile à encadrer, ce qui peut être gratifiant pour lui. Toutefois, il ou elle aura peut-être plus de difficultés qu'un enfant qui s'exprime beaucoup à faire comprendre ses besoins.

L'accueillant·e est là pour toutes et tous et attentif·ve à chacun·e. L'enfant n'est pas enfermé dans une image négative de lui-même, l'accueillant·e l'encourage en soulignant par des paroles, le regard ou les gestes, ses réussites et ses efforts.

Ils/elles soutiennent l'expression des émotions des enfants de leur groupe en démontrant écoute et sensibilité à ce qu'ils vivent et à leurs besoins, en décodant leurs états émotionnels, en établissant des liens avec des émotions qu'ils ont déjà vécues, en exprimant de façon adéquate leurs propres émotions et en les nommant.

Grâce à cette écoute active, l'enfant apprend à exprimer ses émotions tout en respectant les règles de l'Accueil.



Soutenir pour mieux comprendre



L'accueillant·e instaure un climat positif et de confiance dans le groupe, qui amène l'enfant à se sentir respecté et encadré. Cela favorise l'autonomie et la capacité de l'enfant à établir des relations harmonieuses avec ses compagnons. L'adulte offre des choix à tous les enfants notamment en leur permettant de choisir leurs jeux, leurs partenaires de jeu, l'espace qu'ils souhaitent occuper... Il les soutient lorsqu'ils ont des problèmes à résoudre.

Il/elle permet à l'enfant d'exprimer ses besoins, de s'opposer et de soumettre sa propre solution à un dilemme ou à un conflit. L'erreur est considérée comme un apprentissage. L'accueillant·e veille à donner des consignes comprises par l'enfant, lui offre son soutien dans l'expression de ses émotions et dans la résolution des conflits.

Un climat positif est créé dans le groupe à travers des relations respectueuses, une attitude enjouée et enthousiaste ainsi que des communications positives (tant verbales que non verbales). Le soutien de l'accueillant·e se traduit par sa sensibilité aux émotions des enfants, sa capacité à les décoder et à offrir réconfort et assistance. L'adulte réceptif et disponible est en mesure d'anticiper certaines difficultés que pourrait vivre un enfant et d'agir pour les prévenir. Il/elle explique les raisons qui justifient ses décisions lorsque celles-ci diffèrent de l'avis des enfants. Il/elle confie des responsabilités aux enfants (mise à jour du calendrier, prévenir de l'arrivée d'un parent...) et les aide à les accomplir si besoin.

Divers modes d'organisation et d'intervention permettent de prévenir certains conflits entre les enfants. Les adultes accompagnent les enfants dans la recherche de solutions à leurs conflits interpersonnels en:

- Proposant des animations et des jeux de connaissance et de coopération permettant à chacun de trouver sa place, d'être reconnu et accepté;
- Démontrant rapidement aux enfants qu'il/elle est attentif-ve et disponible pour répondre à la situation, en établissant un contact apaisant avec les enfants en difficulté et en les réconfortant au besoin ;
- Utilisant une forme de médiation adaptée à l'âge des enfants, à leur habileté à résoudre des conflits et à la complexité du conflit ;
- S'assurant que chacun des enfants peut exprimer son point de vue et ses sentiments ;
- S'assurant que les enfants sachent énoncer des solutions ou en leur suggérant une variété de solutions;
- Donnant aux enfants la possibilité de choisir eux-mêmes la solution qui leur convient ;
- Agissant comme modèle pour faire comprendre le comportement attendu;
- Soutenant les enfants dans la mise en œuvre des solutions trouvées.



Développer de saines habitudes



Le Milieu d'Accueil veille à la santé et à la sécurité des enfants en respectant les normes auxquelles il est soumis. Il applique les mesures de santé publique recommandées pour prévenir la transmission des infections. Il offre un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie afin que les enfants adoptent des comportements qui influencent de manière positive leur santé et leur bien-être. Notamment en proposant un calendrier de « goûter sain », en invitant les enfants à boire en suffisance, en leur permettant d'avoir accès à tout moment à l'eau du robinet et en veillant et ce particulièrement en période de forte chaleur, qu'ils s'hydratent régulièrement. Une sensibilisation est mise en place concernant les routines d'hygiène comme le lavage des mains et le passage aux toilettes.

Le jeu en extérieur est favorisé, il permet aux enfants de vivre des expériences et des découvertes variées selon les saisons. Les bienfaits d'une activité physique méritent une attention particulière dès le plus jeune âge.



Aménager les lieux

Les enfants passent plusieurs heures par semaine à l'ATL, et l'aménagement de cet espace de vie au quotidien influence leur bien-être. Un aménagement de qualité comprend une bonne aération des locaux, un éclairage naturel suffisant, une température adéquate de même qu'un niveau de bruit contrôlé pour assurer le confort des lieux pour les enfants et les adultes.

La décoration ajoute à la qualité des lieux. Il faut toutefois éviter de les surcharger de façon à offrir un environnement physique chaleureux et apaisant.

Les lieux sont aménagés de manière à procurer aux enfants un sentiment de sécurité. Il est important de leur permettre de participer à l'aménagement et à sa décoration par différents moyens. Un panneau peut-être proposé pour y apposer des photos d'un nouveau bébé dans la famille, pour présenter son animal de compagnie, montrer sa nouvelle maison...

Un coin doux et calme, agrémenté de coussins, de couvertures... leur permet de se reposer.

A proximité du coin calme, un espace est aménagé pour permettre aux enfants d'effectuer leurs devoirs dans de bonnes conditions.



Communiquer

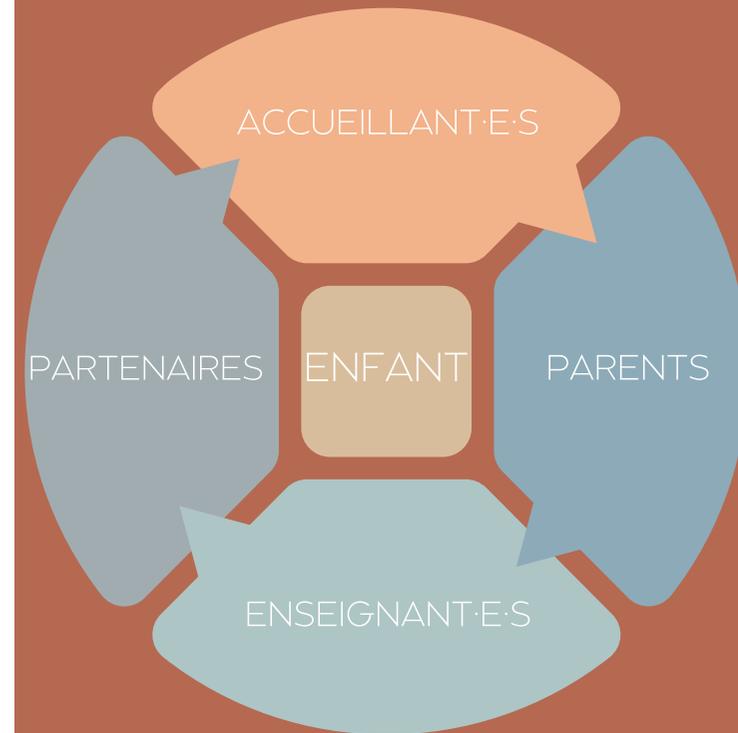
Les accueillant·e·s font équipe avec les parents, et les familles élargies, en tenant compte de leurs réalités culturelles et familiales variées. Ils/elles sont appelés à construire avec les parents une relation professionnelle de confiance à partir d'interactions constructives, centrées sur les enfants. Une saine relation entre les parents et les équipes soutient la capacité de l'enfant à se sentir en sécurité. Plus l'enfant ressent que ses proches font confiance aux accueillant·e·s, plus il peut construire, lui aussi, une relation de confiance avec eux.

Pendant les moments de transition entre la famille et l'ATL que sont les périodes d'arrivée et de fin de journée, l'accueillant·e se rend disponible pour les enfants et leurs proches. Ils/elles s'assurent que durant ces interactions avec les familles les autres enfants puissent évoluer de manière autonome et veillent à garder un œil attentif sur chacun tout en saluant une arrivée ou un départ. Ils/elles aident avec bienveillance les enfants qui en ont besoin à se séparer de leurs parents le matin.

La confiance mutuelle entre les accueillant·e·s et les parents se construit petit à petit. Cette interaction est particulièrement importante lors de l'arrivée d'un enfant à l'ATL alors que ce dernier et sa famille vivent une période d'adaptation à un nouvel endroit.

Il est primordial que les parents se sentent les bienvenus, ce sentiment est d'abord suscité par l'accueil qu'ils reçoivent de la part de tous les membres de l'équipe. Ces échanges permettent une connaissance partagée de l'enfant, de son état physique et de son humeur.

c'est comprendre



Plutôt que de mettre en place un système de communication individuelle similaire pour toutes les familles, les accueillant·e·s établissent avec les parents de chacun·e les moyens les plus efficaces pour communiquer. Un carnet peut être utile pour certain·e·s, alors que d'autres ne trouvent pas le temps de le lire ou d'y écrire, préférant des échanges verbaux en début et/ou en fin de journée, un échange de courriels ou une conversation téléphonique si besoin.

Aux communications individuelles s'ajoutent les communications collectives qui permettent à tous les parents de prendre connaissance des expériences vécues par les enfants, qui sont présentées sur un tableau de bord lors de rencontres collectives ou sous forme de messages acheminés selon différentes modalités. Par exemple, des photos des enfants en action ou l'exposition de leurs réalisations.

Les enfants et les familles ont des profils variés. L'ouverture à l'autre, le respect, la sensibilité aux expériences familiales et le désir de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant et de s'adapter à chaque famille permettent que chacun puisse s'épanouir. Chaque enfant, doit se sentir le/la bienvenu·e.

Les enfants à besoins spécifiques sont accompagnés et soutenus par les accueillants. Les protocoles d'aide sont discutés et décidés avec les parents et les différentes équipes. L'inclusion de tous est un aspect important dans nos valeurs et nos différents projets.

Les familles ne partagent pas les mêmes besoins ni les mêmes contraintes. Certains enfants vivent des changements importants ou des situations de vie parfois difficiles dont il est important de tenir compte. C'est pourquoi, les responsables de l'enfant sont invités à pouvoir informer l'équipe de toute difficulté, et ce en toute confidentialité, afin qu'une attention particulière puisse être apportée à l'enfant qui en a besoin.

Il est important d'interagir avec chacune des familles en respectant sa situation particulière tout en répondant aux besoins du groupe d'enfants.



Former pour bien encadrer



Un climat détendu pour les enfants est connexe à la qualité des interventions des accueillant·e·s. Il est donc essentiel de reconnaître leur travail ainsi que l'importance de leur rôle, et de les soutenir pour leur permettre d'enrichir, de façon continue, leurs pratiques.

La qualité de l'encadrement passe notamment par la qualification et la formation continue du personnel.

On ne saurait sous-estimer l'influence qu'exercent sur le développement de l'enfant les comportements des personnes qui l'entourent. Il apprend beaucoup en observant son environnement.

En tant qu'adultes responsables, les accueillant·e·s agissent en professionnel·le·s, conscient·e·s du rôle de modèle qu'ils/elles ont à jouer dans leurs missions de tous les jours.

Des temps d'équipe, organisés sous l'impulsion de la cellule ATL permettent de réfléchir aux actions à mettre en place pour faire vivre les valeurs de ce projet et échanger autour des pratiques professionnelles pour les faire évoluer.

Adoucir les transitions

La transition se définit comme une « période de temps pendant laquelle l'enfant s'ajuste graduellement à son environnement physique, social et humain »

Une transition de qualité est harmonieuse pour l'enfant, sa famille et les adultes qui l'entourent. Elle permet à l'enfant de ressentir un sentiment de bien-être et de sécurité face aux changements. Elle signifie un ajustement mutuel des différents acteurs (parents, accueillant·e·s, enseignant·e·s) pour favoriser le bien-être de l'enfant à chaque nouvelle étape.

Afin d'optimiser les transitions différentes actions sont mises en place :

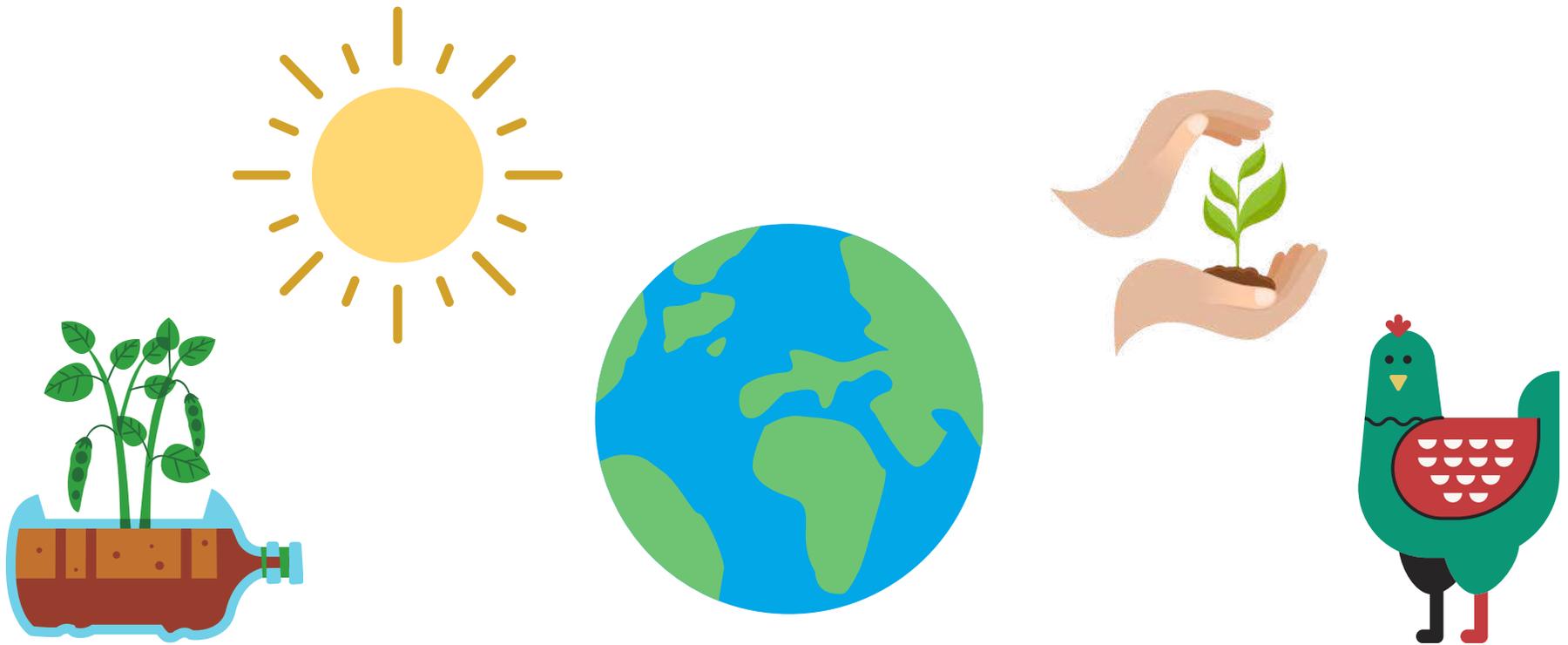
- Inviter fréquemment les parents à venir participer à des activités de transition;
- Épauler les parents et leurs enfants pour la rédaction d'un portfolio de présentation de l'enfant;
- Intégrer les accueillant·e·s dans l'organisation de la fancy-fair;
- Établir des modalités de communication entre les différents acteurs (enfants, parents, accueillant·e·s, enseignant·e·s). Par exemple, l'utilisation d'un carnet partagé;
- Inviter les enseignant·e·s à venir visiter le Milieu d'Accueil;
- S'assurer de mobiliser rapidement, s'il y a lieu, tous les intervenants concernés pour l'élaboration d'un plan individualisé pour les besoins spécifiques d'un enfant;
- Évaluer conjointement les activités de transition vécues et, au besoin, y apporter les ajustements requis;
- Susciter la participation active des enfants aux activités de transition proposées.



Respecter la planète

Nos Milieux d'Accueil s'inscrivent dans la transition écologique:

- Lien avec la nature (proposition d'activités "terre", environnement verdurisé, etc.);
- Ils visent le 'Zéro déchets' (fournitures durables, eau du robinet, sensibilisation aux goûters sans emballages, etc.) et soutiennent l'économie circulaire et locale;
- Ils sensibilisent aux enjeux écologiques (mobilité, préservation de la biodiversité, économies d'énergie, etc.);
- Ils participent à certaines mobilisations et projets défendant la sauvegarde de notre planète.



Charte de bien vivre ensemble

L'ATL est un des lieux au sein duquel l'enfant apprend les règles de la vie en société. Les salutations à l'arrivée et au départ, les mots de politesse comme « s'il-vous-plaît » et « merci », le tour de parole, etc. sont des conventions sociales que les enfants sont appelés à appliquer. Le respect du matériel mis à leur disposition, les gestes de nature écologique visant la récupération, la réutilisation et la réduction des déchets, l'entraide et le soutien mutuel nécessaires à la cohésion dans le groupe font également partie des attitudes et des comportements qu'il est important de soutenir pour aider les jeunes enfants à développer des relations respectueuses et harmonieuses avec les autres dans leurs différences. Des consignes peu nombreuses, claires pour les enfants du groupe, concrètes, formulées positivement et de manière cohérente contribuent à organiser la vie en collectivité. Répétées régulièrement et appliquées avec constance, elles aident les enfants à comprendre ce qui est attendu de leur part.

L'accueil établira avec les enfants une charte de bien vivre ensemble basée sur trois principes fondamentaux : Je fais attention à moi, je fais attention à l'autre, je fais attention à ce qui m'entoure. Il est essentiel, dans une démarche citoyenne de rendre les enfants acteurs / auteurs des règles et des conséquences que leur non-respect implique sur la vie de l'accueil.



Un accueil temps libre épanouissant entre la maison et l'école dans les établissements scolaires de la Ville de Namur

I. Contexte

À l'heure actuelle, **le temps passé** au sein des établissements scolaires par les enfants **peut être plus ou moins long selon le rythme de vie familial** de chacun·e.

Aujourd'hui, l'école ne commence pas en classe et ne se termine pas en classe. Elle se vit à travers divers moments balisés par des règles de fonctionnement différentes, par de multiples rencontres avec le monde adulte où chacun·e occupe un rôle, une **place importante dans la construction de l'univers relationnel de l'enfant.**

Le temps où ces adultes se juxtaposaient les uns aux autres dans la vie de l'enfant à l'école, comme des acteurs autonomes et indépendants, est révolu. **Le lien, le suivi, la continuité, la transition s'imposent** afin d'offrir à l'enfant un encadrement adapté et basé sur une attention particulière face à ce qu'il vit tout au long d'une journée.

Communément appelées « garderies », ces périodes « extrascolaires » constituent un espace-temps différent et complémentaire à la vie familiale et à l'école. Proposer une bulle d'oxygène aux enfants et être à l'écoute de leurs besoins apparaît aujourd'hui comme essentiel.

Dans ce contexte, **la volonté de la Ville de Namur est de proposer un système d'encadrement exemplaire.** Le bien-être et la santé des enfants accueillis dans un environnement serein, respectueux de l'environnement et favorable à leur épanouissement est **au cœur des missions de cet accueil.** Jusqu'à présent, cet encadrement était organisé d'une manière assez disparate et variable selon les différents établissements. Le fonctionnement, les animations proposées, les tarifs appliqués, etc. variaient d'une école à l'autre. En outre, le manque de personnel, l'instabilité de celui-ci, des statuts inadéquats, du matériel d'animation insuffisant se sont avérés être un état de fait, qui n'était heureusement pas irrémédiable.

Il était donc essentiel de corriger ces disparités et d'**offrir** à chaque enfant, à chaque famille **les mêmes chances** de bénéficier d'un environnement accueillant, positif, respectueux et attrayant, dans lequel s'épanouir.

Ainsi, dans la continuité du projet pédagogique et éducatif des écoles communales, s'est construit **un projet d'accueil harmonisé et de qualité, intitulé NAM'EXTRA**, fixant le cadre dans lequel s'inscrivent tous les accueils des 12 écoles communales (22 implantations).

Ce projet d'accueil définit également les moyens mis en œuvre pour garantir la qualité de cet encadrement, avec du **personnel qualifié, contractuel** d'une part, et sous d'**autres statuts** réglementaires d'autre part (personnes sous statut Article 60, ALE ou bénévoles).

II. Un engagement fort pour le bien-être de l'enfant

Maintenant que l'objectif est fixé et que les moyens sont mis à disposition, les responsables de projets de la cellule ATL (accueil temps libre) vont concrétiser la mise en œuvre sur le terrain avec les équipes. Cette **mise en œuvre** sera **adaptée aux projets de l'école**, aux infrastructures et aux besoins des enfants présents.

Dans cette vision, une attention particulière est portée à la **qualité de l'encadrement**. Cette qualité passe notamment par la **qualification** et la **formation continue du personnel** et **l'augmentation du taux d'encadrement**.

A. Quelques chiffres sur notre enseignement communal

Environ 4.300 élèves fréquentent l'enseignement fondamental communal et sur ces 4.300 :

- Plus ou moins 750 sont inscrits à la 'garderie' du matin (= 15%)
- Plus ou moins 1.500 restent le soir (= 30%)
- Plus ou moins 200 restent le mercredi après-midi.

B. Un projet pédagogique « NAM'EXTRA »

Tout d'abord, un « **projet cadre** » reprenant les points d'attention et les incontournables pour assurer un accueil de qualité, respectant les normes d'encadrement et reconnu par les autorités et organismes compétents (notamment l'ONE), a été rédigé.

Il sera complété par la suite par des projets spécifiques par école.

1. Les valeurs

Les valeurs portées par ce projet sont communes et en cohérence avec le projet pédagogique et éducatif de nos établissements scolaires. Cinq valeurs fortes :

- **Équité/solidarité** : des accueils qui donnent la même chance à tous.
- **Bienveillance/respect** : des accueils qui mettent le bien-être de l'enfant au cœur de leurs actions.
- **Autonomie/liberté/tranquillité** : des accueils qui s'adaptent au rythme de l'enfant.
- **Respect de la planète** : des accueils qui s'inscrivent dans la transition écologique.
- **Participation/écoute** : des accueils participatifs et citoyens.

2. Les activités proposées

- **Activités libres** : l'enfant a la liberté de choisir ses activités et le temps qu'il y consacre, la possibilité d'avoir du temps pour se reposer, rêver, ...
- **Activités proposées** : en dehors ou en parallèle aux ateliers libres, des activités seront proposées à l'ensemble du groupe en étant à l'écoute de leurs intérêts ponctuels, au départ par exemple d'une situation concrète (nouvelle avancée spatiale), d'un événement d'actualité (fête annuelle) ou créée à partir des champs d'intérêts des enfants (les animaux de la ferme). La mise en projet avec les enfants permet de mettre à contribution l'ensemble des compétences et des connaissances de chaque enfant de manière collaborative.

- **Salle d'étude** : espace dédié aux enfants dont les parents souhaitent qu'ils avancent sur leurs devoirs, réviser dans le calme et la coopération.

3. Les fondamentaux

Ce projet pédagogique décrit les axes fondamentaux tels que :

- Grâce à **une écoute active**, l'enfant apprend à exprimer ses émotions tout en respectant les règles collectives liées à l'encadrement.
 - **Bien vivre ensemble** dans un climat positif et de confiance dans le groupe, amène l'enfant à se sentir respecté et encadré. Cela favorise l'autonomie et la capacité de l'enfant à établir des relations harmonieuses avec les autres.
 - Veiller à **la santé et à la sûreté des enfants** est une priorité, dans le respect des normes relatives aux mesures de santé publique recommandées : développement de « saines habitudes » (goûters sains, routines d'hygiène, jeux en extérieur, etc.)
 - **L'aménagement de qualité de l'espace de vie** au quotidien influence le bien-être : une bonne aération des locaux, un éclairage naturel suffisant, une température adéquate de même qu'un niveau de bruit contrôlé pour assurer le confort des lieux pour les enfants et les adultes.
 - **L'ouverture et la communication** : faire équipe avec les parents, et les familles élargies, en tenant compte de leurs réalités culturelles et familiales variées. Ceci afin d'instaurer la confiance indispensable et favoriser des interactions constructives.
 - **Le statut des accueillants et accueillantes**, leurs qualifications et les formations adéquates requises.
 - **Les collaborations** pour assurer de **bonnes « transitions »**, c'est-à-dire la période de temps pendant laquelle l'enfant s'ajuste graduellement à son environnement physique, social et humain. L'agent d'éducation qui sera à la fois présent dans l'école pendant le temps scolaire et pendant l'accueil temps libre en tant que responsable de projet permettra une transition entre l'école et la suite.
 - Les lieux d'accueil s'inscrivent pleinement dans **la transition écologique et le respect de la planète** : proposition d'activités "terre", environnement verdurisé, fournitures durables, eau du robinet, sensibilisation aux goûters sans emballages, etc.
- ➔ Les moyens mis en place (matériel, activités, ateliers libres, etc.) permettent à l'enfant de **s'épanouir à son rythme**, dans différents domaines. Une adaptation progressive favorise la curiosité, l'autonomie, la socialisation, ainsi que le respect des uns et des autres.

4. Une charte

Englobant ce projet pédagogique, **une charte de bien vivre ensemble** basée sur trois principes fondamentaux : « *Je fais attention à moi, je fais attention à l'autre, je fais attention à ce qui m'entoure* », sera établie avec les enfants et les impliquera activement dans le processus (démarche citoyenne de rendre les enfants acteurs).

C. Un encadrement de qualité

Le **personnel** dispose et disposera des **qualifications requises par l'ONE** ou, à défaut, d'une formation de base telle que décrite dans le Décret ATL. C'est un objectif mis en place à court terme pour les personnes concernées.

Cette qualité de l'encadrement passe également par un **taux d'encadrement suffisant**. Les moyens nécessaires ont donc été octroyés pour garantir cet encadrement d'une manière stable et durable, par notamment des contrats d'emploi. Le recours à des personnes bénévoles et sous statut ALE sera toujours d'application, dans le respect des législations en vigueur.

1. Des normes d'encadrement revues à la hausse

La volonté est de tendre à **respecter les normes d'encadrement de l'ONE** :

- 1 encadrant pour 18 enfants pour les accueils de moins de 3h (lundi, mardi, jeudi et vendredi) ;
- 1 encadrant pour 12 enfants le mercredi.

2. Un cadre de personnel fixe et commun

L'objectif poursuivi est la **stabilité des emplois structurants**. Un·e agent·e d'éducation à mi-temps sera engagé·e dans chaque implantation. Il ou elle sera le/la responsable du projet d'accueil et sera accompagné·e de personnes supplémentaires en appui : des personnes sous contrat ainsi que des personnes sous statut ALE et bénévoles, lorsque c'est nécessaire.

Cet·te agent·e d'éducation sera également présent·e pendant le temps scolaire, ce qui permettra un lien fort entre l'école et l'accueil temps libre.

Au total, 50% des personnes seront contractuelles. Des moyens financiers ont été octroyés pour garantir cet enjeu majeur.

3. Une formation continue

Les encadrant·e·s vont s'inscrire dans une **démarche de formation** telle que demandée dans le **décret ATL** :

- 100 heures de formation de base endéans les 3 ans pour les accueillant·e·s ne disposant pas des titres requis ;
- 50 heures de formation continue endéans les 3 ans pour les personnes bénéficiant de titres requis ;
- Des réunions régulières et des ateliers mensuels seront également programmés.

Les **thématiques abordées lors de ces formations** sont :

- L'accueil des enfants, un métier à responsabilité ;
- Mieux comprendre les besoins spécifiques des enfants pour mieux y répondre ;
- Les premiers soins, la sécurité des enfants et les réactions adaptées ;
- Intégration des jeux, de la nature et de la récupération pour les activités à proposer aux enfants.

D. Une reconnaissance ONE

Il est important de s'inscrire dans le cadre des **recommandations de l'ONE**, spécialiste de la petite enfance. Ce projet a été construit avec eux.

La **reconnaissance de l'ONE** sera non seulement un **gage de qualité** mais aussi un moyen d'obtenir des **subsides**. Le dossier passera prochainement à la Commission Communale de l'Enfance dans le cadre du programme CLE (coordination locale pour l'enfance), sur base d'un projet pédagogique et d'un règlement d'ordre intérieur relatifs à cet accueil extrascolaire.

III. Une accessibilité financière

Dans la ligne des objectifs stratégiques du PST (plan stratégique transversal) de la Ville, une attention toute particulière est consacrée à **l'accessibilité** et le souhait de **garantir les mêmes chances à toutes et tous**, en offrant notamment un accueil extrascolaire et un encadrement adaptés aux nouveaux besoins des familles. En aucun cas, l'aspect financier ne doit être un frein à l'accueil d'un enfant.

A. Trois tarifs

- **Un tarif général à la minute** établi selon un horaire précis conforme aux règles établies par l'ONE : **0,01667€/minute**.
- **Un tarif réduit ou social** accessible pour les enfants de milieux défavorisés sur le plan socio-économique : **0,01070€/minute**.
- **Un tarif préférentiel pour les familles nombreuses** avec une réduction de 10% pour le 2^{ème} enfant, 20% pour le 3^{ème} et la gratuité pour les suivants.

B. Des plages horaires gratuites élargies

Une **gratuité** :

- À partir de 8h le matin ;
- Entre 15 h 30 e 15 h 45 le soir ;
- Entre 12 h et 12 h 15 les mercredis.

C. Plus de droit de table

Le **droit de table** encore appliqué dans quelques implantations a été **supprimé**.

D. Des aides complémentaires pour les familles en difficulté

La Ville de Namur reste attentive aux familles qui seraient en difficultés sociales et financières. Au-delà des tarifs évoqués ci-dessus, d'autres possibilités d'aide peuvent être activées : via la CPAS ou encore par le biais d'un article budgétaire spécifique dédié à ces aides complémentaires.

IV. Conclusion

L'enfant et son bien-être à l'école sont au centre du projet pédagogique NAM'EXTRA de l'accueil temps libre. Ce projet cherche à répondre au contexte actuel du temps passé au sein des établissements scolaires. Que ce soit le matin, le midi ou le soir, il ne s'agit plus de « garder » les élèves mais de les accompagner en étant à l'écoute de leurs besoins et de leur rythme. Le bien-être, la santé et l'épanouissement de chacun·e sont recherchés par les accueillant·e·s.

Une harmonisation pour toutes les écoles communales est recherchée afin que chacun·e puisse bénéficier des mêmes chances et des mêmes activités, en s'adaptant au contexte particulier de chaque école. A ce titre et pour répondre aux normes en vigueur, le taux de personnel « encadrant » se verra augmenter, des formations vont être dispensées. La volonté est de pouvoir proposer des animations qui ont du sens alliant le jeu, la créativité, le temps du repos, le temps d'étude, etc. selon les besoins identifiés par les écoliers en concertation avec les accueillant·e·s.

Bien entendu, ce sont des objectifs vers lesquels tend la Ville et il faudra un certain temps pour que tous les aspects pratiques soient au point ; que ce soit le processus formatif, l'information aux parents, la mise en place des outils de communication, ou encore le lien entre enseignant·e·s et accueillant·e·s. Tout va se construire dans les prochains mois, voire les prochaines années. Néanmoins, dès septembre, les recrutements seront concrétisés et les nouveaux tarifs d'application.

Enfin, il s'agissait également de répondre à un enjeu social, lié à l'accessibilité financière de cet accueil. Sur ce plan-là, il était primordial de donner la possibilité aux familles de bénéficier des mêmes chances en proposant un tarif social adapté.

Cette impulsion importante pour la vie de nos écoles débutera dès le 1^{er} septembre prochain.

Ainsi, dorénavant, dans les écoles communales namuroises, ne dites plus « garderies », mais « **NAM'Extra** » !

Les coordonnées des écoles sont accessibles via le lien suivant
<https://www.namur.be/fr/ma-ville/education/enseignement-fondamental>